

Composition d'instance

Commission des Finances

La Présidente,

Vu le code de l'éducation notamment l'article L712-2 ;
Vu les statuts de l'université de Bretagne-Sud ;
Vu l'article 1.4 du règlement intérieur de l'université Bretagne-Sud ;
Vu l'arrêté n°069-2022 portant création de la commission des Finances à l'université Bretagne-Sud ;

Arrête

Article 1. La composition de la commission des finances figure en annexe du présent arrêté.

Article 2. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

Article 3. Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Virginie DUPONT



Annexe : Composition de Commission des Finances

Membres de la commission des Finances

Vice-président en charge des Finances

Sébastien LE GALL, vice-président du conseil d'administration en charge des Ressources humaines et des Finances

Tout autre vice- président ou vice-présidente selon les sujets abordés lors des travaux de la commission et à la demande de la présidente d'université

Directeurs de composante

Gaël ALLIGAND, directeur de l'IUT de Lorient
Laurent DANIEL, directeur de la faculté LLSHS

Directeurs de laboratoire

Philippe COUSSY, directeur du Lab-STICC
....., directeur ou directrice d'un laboratoire de Sciences humaines

Représentants des personnels élus au conseil d'administration de l'université

Collège A :

Guy GOGNIAT
Karine VALLEE

Collège B :

Nadine DE LA PALLIERE
Agnès LECOMPTE

Collège des personnels BIATSS

Mario DRAGONE
Ludovic LE BOEDEC

Experts auprès de la commission des Finances

Jean-Roch SAUVE, directeur général des services

Marie-Hélène HABASQUE, directrice des Affaires financières

Anne LE TARTAISE, responsable administratif et financier de l'IUT de Lorient

Sylvie RAGIL, responsable administratif et financier de l'IUT de Lorient

Tout autre expert ou toute autre experte désigné-e selon les sujets abordés par le vice-président en charge des Finances

